

DEPARTEMENT
Haute-Marne**COMPTE RENDU****Nombre de conseillers :**

- en exercice	19
- présents	17
- votants	19
- absents	2

Du 29 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf le mardi 29 octobre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Jean-Marie HUGUENIN, Dominique RICHARD BRICE

Procuration(s) : Amélie MOLTER à Marie-France MERCIER, Ludivine PERRIN DEROCHÉ à Jean-Marie HUGUENIN

Était(ent) absent(s) excusé(s) : Amélie MOLTER, Ludivine PERRIN DEROCHÉ

Madame Catherine THIVET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 12 Septembre 2019 a été approuvé à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE).

DELIBERATION N° 2019/ 91 : DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 n'ayant pas pris part au vote (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 92 : APPROBATION D'UN AVENANT N°1 DE PROLONGATION CONCERNANT LE CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) DU GOLF MINIATURE DE BOURBONNE LES BAINS

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 93 : APPROBATION D'UN AVENANT N°1 DE PROLONGATION CONCERNANT LE CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) DU PARC ANIMALIER DE LA BANNIE

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 94 : CONVENTION DE SERVITUDE SUR LA PARCELLE SISE RUE JEAN CARBON, CADASTREE D2185 « CROIX L'ALBIN » DE LA COMMUNE DE BOURBONNE LES BAINS

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 95 : DESTINATION DES COUPES – EXERCICE 2020

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 96 : VOEUX DE LA COMMUNE DE BOURBONNE LES BAINS CONCERNANT L'ORGANISATION DES SERVICES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Le conseil émet un avis favorable par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE).

DELIBERATION N° 2019/ 97 : FAVIM 2018 – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 98 : AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE L'OFFICE DE TOURISME ET LA COMMUNE DE BOURBONNE LES BAINS

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 99 : UN DOSSIER N°000219009342P D'EFFACEMENT DE DETTES SUITE A LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS DE LA HAUTE-MARNE

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 100 : ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) PORTANT EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES EN 2019

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 101 : ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) PORTANT EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE D'INTERET COMMUNAUTAIRE EN 2019

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 102 : APPROBATION D'UN AVENANT N°1 AU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES PARCELLES DE TERRAINS (PISCINE INTERCOMMUNALE) A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVOIR-FAIRE / SUD-EST HAUTE MARNE

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 103 : APPROBATION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE « NOTRE DAME DE LA SALETTE » DE VILLARS SAINT-MARCELLIN

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 104 : APPROBATION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FETES « LES MARCELLINS » DE VILLARS SAINT-MARCELLIN

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 105 : PRISE EN CHARGE DES FRAIS – JOURNEE INTERNATIONALE DEDIEE A LA MEMOIRE DE L'HOLOCAUSTE DU 27 JANVIER 2020

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 106 : APPROBATION REMISE DE MEDAILLES – JOURNEE INTERNATIONALE DEDIEE A LA MEMOIRE DE L'HOLOCAUSTE DU 27 JANVIER 2020

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 107 : APPROBATION DU CONTRAT RELATIF AU RATTRAPAGE STRUCTUREL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PRESENTES EN ZONE DE REVITALISATION RURALE 2019-2021

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 108 : MARCHE D'ASSURANCES 2020-2024

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 109 : APPROBATION DES TARIFS MUNICIPAUX – ANNEE 2020

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 110 : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PAYS DE LANGRES (SMTPL)

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2019/ 111 : ADHESION A LA CARTE 2 DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PAYS DE LANGRES (SMTPL)

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 112 : MODIFICATION DU TAUX DE LA TAXE COMMUNALE D'AMENAGEMENT A COMPTER DU 1ER JANVIER 2020

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 113 : REFACTURATION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE BOURBONNE LES BAINS AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 114 : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'OFFICE DE TOURISME DE BOURBONNE LES BAINS POUR 2019

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 115 : REDUCTION DU MONTANT DE LA SUBVENTION VERSEE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 116 : DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PRET D'UN MONTANT DE 700 000.00 € POUR DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 117 : REMBOURSEMENT DE LA TAXE FONCIERE – MAISON SISE 19 RUE DE L'HOTEL DIEU

Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (Dominique RICHARD BRICE) cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 118 : COMPLEMENT DE LA DELIBERATION 2016/138 PORTANT INSTAURATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 119 : ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-MARNE

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 120 : LOGICIEL DE RECOLEMENT – MUSEE DE FRANCE – DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

DELIBERATION N° 2019/ 121 : LEGS DE MONSIEUR PAUL KRAUTTER – ACCEPTATION PAR LA COMMUNE

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la Commune a préempté, en date du 26 septembre 2019, le bien composé de 3 parcelles situé 18 rue d'Orfeuil, cadastré AK 195, 196 et 197 appartenant aux conjoints GUYOT, représentés par Monsieur François GUYOT d'un montant de 156 000.00 €.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'une décision n°2019/1 a été prise le 28 octobre 2019, pour l'attribution du marché de travaux de voirie. En effet, la société SAS BONGARZONE a été retenue pour ce marché pour un montant de 240 246.00 € hors taxe.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Jean-Marie HUGUENIN indique qu'il faudrait que le golf miniature soit mieux entretenu que les années précédentes.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative mais précise qu'il n'y a pas qu'un problème d'entretien : aujourd'hui les bâtiments sont vétustes, les jeux ne sont plus modernes... etc. Ce sera un projet pour la future municipalité.

- Monsieur Jean-Marie HUGUENIN indique également que plusieurs administrés se sont plaints car il n'y a pas de chauffage dans le local du club du 3^{ème} âge au Clocheton.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative. Il y a eu un problème avec le programmeur qui contrôle le chauffage. Un signalement sera fait à la société COFELY et le chauffage pourra être augmenté dans le local si besoin.

- Madame Dominique RICHARD BRICE demande où en est le projet de la 2^{ème} tranche de la vidéosurveillance.

Monsieur Elie PERRIOT répond que la vidéosurveillance a été réparée, il y a 15 jours, pour un montant de 17 000.00 €, une caméra a été changée et une mise à jour de tous les logiciels et caméras a été effectuée.

La maîtrise d'œuvre pour la 2^{ème} tranche est lancée. Il y aura une question à se poser : « Pour louer ou acheter les caméras ».

Madame Dominique RICHARD BRICE demande si le dossier de subvention avait été fait car le projet date du début d'année.

Monsieur Elie PERRIOT répond par la négative et indique : « en 15 jours, nous ne pouvions pas monter le projet ».

Monsieur le Maire fait un complément en expliquant : « Pour le moment, nous avons réparés ce qui existait, une deuxième phase est prévue, la maîtrise d'œuvre est engagée, nous travaillons avec la Gendarmerie pour recenser les lieux les plus sensibles et dès qu'on aura toutes les informations, la prochaine municipalité montera le projet ».

- Madame Dominique RICHARD BRICE demande où en est l'agenda d'accessibilité.

Monsieur le Maire répond : « Nous en sommes comme vous, nous n'avons rien fait. Depuis 2016, en terme d'accessibilité la Commune de Bourbonne les Bains n'a rien fait ».

Madame Dominique RICHARD BRICE : « Il y a un agenda qui a été présenté au service de l'état pour faire un programme sur 5 ans et petit à petit des petites choses ont été faites ».

Monsieur le Maire répond : « Le programme a été fait mais les travaux n'ont pas été réalisés. Dites moi quels travaux vous avez faits pour le plan d'accessibilité qui a été validé en 2016 ? ».

Madame Dominique RICHARD BRICE : « Il a été justement en 2016, présenté au service de l'état ».

Monsieur le Maire répond qu'il a été validé en 2016 par les services de l'état.

Madame Dominique RICHARD BRICE : « Vous inventez n'importe quoi , un agenda a été prévu, c'est pour cela que le CCAS est parti au Clocheton pour le rendre accessible et nous devons voir pour le Secours Populaire. Tout était vu petit à petit pour l'accessibilité ».

Monsieur le Maire répond : « Je ne vois pas ce que le Secours Populaire vient faire dans l'accessibilité. ».

Madame Dominique RICHARD BRICE : « Car c'est un bâtiment public recevant du public ».

Monsieur le Maire : « Il est de plain-pied et il n'est pas dans le programme d'accessibilité ».

Madame Dominique RICHARD BRICE : « Les ateliers sur le côté, c'est ce qu'ils voulaient récupérer ».

Monsieur le Maire : « C'est autre chose ça, à côté c'était pour stocker et ce n'était pas soumis au plan d'accessibilité ».

Madame Dominique RICHARD BRICE : « Non c'était pour recevoir du public ».

Monsieur le Maire répond : « Quand je les ai rencontrés, c'était pour stocker ».

- Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'un Conseil Municipal aura lieu avant la fin de l'année.

Séance ouverte à 20h30

Séance levée à 22h21

Extrait affiché le 05 novembre 2019

Fait à Bourbonne les Bains,

Le 05 novembre 2019



★ Monsieur André NOIROT